

# Radiobus

## Critères de la production écrite-orale

---

Chaque groupe doit :

- **Constituer une émission de radio de 45'** comprenant :
  - 6-8 chroniques (2 par élève)
  - 6-8 musiques
  - 1 texte d'animateur (prise d'antenne, sommaire, transitions, lancements de musique, remise d'antenne)
  
- **Les chroniques :**
  - Seront de types de texte différents (explicatif, narratif, injonctif, argumentatif, interview...), minimum 5 types différents
  - Apporteront des informations exactes et variées
  - Seront présentées de manière naturelle et attrayante
  - Sous la responsabilité d'un seul élève mais peut faire l'objet d'une collaboration
  
- **Les musiques :**
  - Seront choisies dans la liste officielle
  - Seront présentées (interprète et titre au minimum) et seront accompagnées d'une intervention pertinente de l'animateur (information sur l'auteur ou sur l'interprète, sujet traité...)
  - Seront variées (1 x Suisse, 2 x en français, 2 x « avant 1990 » au minimum)
  
- **Le travail :**
  - Sera réalisé par tous les élèves du groupe
  - Chaque élève est en possession de tous les documents et informations nécessaires à l'élaboration du travail de groupe
  - Est rendu dans les délais (chaque partie)
  - Le travail final est présenté dans 1 seul document WORD

N'oubliez pas d'écrire des :

- Phrases simples et courtes
- Prises de paroles courtes
- Textes intéressants mais pleins d'humour
- De conserver les marques de l'oralité

